

RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00483

Numéro SIREN : 818 770 703

Nom ou dénomination : SAS "A3 DO BAT"

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006161

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/006161**
n°de gestion : **2016B00483**
n°SIREN : **818 770 703 RCS Nîmes**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Nîmes certifie avoir procédé le 23/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SAS "A3 DO BAT" - Société par actions simplifiée
8 rue Chante Soleil 30470 Aimargues -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1076955

B6764

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
					
IMPOT SUR LES SOCIETES					
Exercice ouvert le		01012017		et clos le 31122017	
Déclaration soussignée pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre				SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
SI vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				SI vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
SI une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société SAS A3DOBAT				8 RUE CHANTE SOLEIL	
SIRET 8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0				30470 AIMARGUES	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées <u>PLAQUISTE</u>				SI vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		17 735	
		Bénéfice imposable à 28%		36 880	
		Bénéfice imposable à 15%		38 120	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
* Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
CASAL CHRISTIAN 58 CHEMIN DES MISSARGUES 34160 SAINT GENIES DES MOIRGS Tél:				Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: 05/05/2018 Lieu AIMARGUES	
Tél:				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	
				Signature AMROUT JAOUAD	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

** Certifié conforme
à l'original*

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du code général des impôts)

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2018)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société SAS A3DOBAT

ANNÉE _____ ou exercice

du 01/01/2017

Adresse 8 RUE CHANTE SOLEIL 30470 AIMARGUES

au 31/12/2017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ③)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ④)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ②	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ③		- de l'exercice ④	
- de l'exercice précédent ⑤		- de l'exercice précédent ⑥	
Nom et qualité du signataire AMROUT JAOUAD PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL		A AIMARGUES le 05/05/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise **Société SAS A3DOBAT**Néant ☐ *Adresse de l'entreprise **8 RUE CHANTE SOLEIL****30470 AIMARGUES**Numéro SIRET * **8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0**Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 0**

				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7	Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 6
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	34 377	
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	34 377	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	2 030	1 265
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés*	068	070	128 480	10 042
	{ Autres * (3)	072	074	20 729	4 389
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	43 361	21 637
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	194 600	37 332
	Total général (I+II)	110	112	228 977	37 332
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		18 401	
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		77 150	18 501
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		96 650	19 501
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		14 039	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		15 674	5 991
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 232)	172		102 614	11 841
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		132 327	17 832
Total général (I + II + III)		180		228 977	37 332
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	39 779
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **Société SAS A3DOBAT**Néant ☐ ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 7Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 6

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		et livraisons intracommunautaires					
		services *	217		218	458 466	55 333
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226	19 984	1 056
	Autres produits				230	150	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	478 599	56 389
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	63 348	12 578
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	(765)	(1 265)
	Autres charges externes *: (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	132 892	19 952
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	150		244	1 888	44
	Rémunérations du personnel *				250	108 711	2 949
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	67 807	343
	Dotations aux amortissements *				254	5 402	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	379 283	34 601
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	99 316	21 788
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	4	
	Produits exceptionnels (IV)				290	150	0
	Charges financières (V)				294	95	7
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	270	43
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *				306	21 956	3 237
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	77 150	18 501
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	77 150	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	21 956	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	253	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprise nouvelles (44, annexes)	986		Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987		
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44, annexes)	981		Jeune entreprise innovante (44, annexes A)	989		
	Divers ZFA (44, annexes)	345		Investissements outre-mer	344		
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				
				Zones de restructuration de la défense (44, annexes)	127		
				Banques d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991		
				Crédits dus au report en arrière du déficit	346		
				Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		
				Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 quinquies)	990		
						342	
						350	6 624
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	352	92 735	354
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1		Déficit col. 2	370	92 735	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise :

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Réintégrations diverses		253
Total des réintégrations diverses	330	253

Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)		6 624
Total des déductions diverses	350	6 624

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SAS A3DOBATNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	2 574	444		446	2 574	2 574
	Installations générales, agencements divers	450		452	1 291	454		456	1 291	1 291
	Matériel de transport	460		462	33 541	464		466	33 541	33 541
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 373	474		476	2 373	2 373
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490		492	39 779	494		496	39 779	39 779

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532	42	534		536	42
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	4	544		546	4
	Matériel de transport	550		552	5 052	554		556	5 052
	Autres immobilisations corporelles	560		562	304	564		566	304
TOTAL		570		572	5 402	574		576	5 402

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société SAS A3DOBAT

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	51 484
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 445
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Dossier N° A3DOBA en Euros.

CASAL CHRISTIAN

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société SAS A3DOBAT

31/12/2017

Détail des Autres Imputations**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : Société SAS A3DOBAT		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	458 466	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	458 466	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113	19 984	
Variation positive des stocks	111	765	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	150	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	20 898	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121	63 348	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	130 041	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	193 389	
IV- Valeur ajoutée productive			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	285 975	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117	285 975	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	458 466	Effectifs au sens de la CVAE * 023 align="right">3
Période de référence	024	01/01/2017	160 align="center">31/12/2017
Date de cessation			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	3	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	2	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

QUADRATUS Informatique

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
2

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SAS A3DOBAT

ADRESSE (voie) 8 RUE CHANTE SOLEIL

CODE POSTAL 30470

VILLE AIMARGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMROUT Prénom(s) JAOUAD

Nom marital % de détention 60.00 Nb de parts ou actions 600

Naissance : Date 140480 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 19 Voie QUAI DES TANNEURS

Code postal 34090 Commune MONTPELLIER Pays

Titre (2) M Nom patronymique AMROUT Prénom(s) TAOUFIK

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 021087 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 8 Voie RUE CHANTE SOLEIL

Code postal 30470 Commune AIMARGUES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SAS A3DOBAT

ADRESSE (voie) 8 RUE CHANTE SOLEIL

CODE POSTAL 30470

VILLE AIMARGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AMROUT Prénom(s) ZOUHAIR

Nom marital % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° 8 Voie RUE CHANTE SOLEIL

Code postal 30470 Commune AIMARGUES Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLB pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 8 7 7 0 7 0 3 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société SAS A3DOBAT

ADRESSE (voie)

8 RUE CHANTE SOLEIL

CODE POSTAL

30470

VILLE

AIMARGUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FOURNISSEURS F.N.P			4 970.00
01/01/2017 AN S.A.N.		5 240.00	
30/01/2017 CD FNP CASAL CPTIE 2016 EXT	2 640.00		
30/12/2017 CD 18/01/16 CASAL SOCIAL		* 270.00	
31/12/2017 CD CASAL SOLDE BILAN		* 2 100.00	
42860000 PERSONNEL AUTRES C.A.P			9 000.00
31/12/2017 CD PROVISION CONGES PAYES		9 000.00	
43830000 CHARGES SOCIALES PRIMES A PAYE			19 150.00
31/12/2017 CD CHARGES SOCIALES PRIMES A PAY		19 150.00	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER			621.00
31/12/2017 CD TA 2017		621.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEP GESTION			16.96
31/03/2017 OD Différence lettrage	0.25		
26/06/2017 OD Différence lettrage	0.01		
30/06/2017 OD ECART REGLEMENT	0.30		
31/07/2017 OD ECART REGLEMENT	3.00		
31/08/2017 OD Différence lettrage	7.00		
31/08/2017 OD ECART REGLEMENT	4.40		
30/09/2017 OD ECART REGLEMENT	2.00		
67120000 PENALITES ET AMENDES ND			253.00
30/05/2017 AC CONTRAVENTION	35.00		
30/06/2017 AC CONTRAVENTION	35.00		
31/07/2017 AC AMENDE	166.00		
29/11/2017 AC CONTRAVENTION	17.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 PRODUITS EXCEP GESTION			0.02
12/05/2017 OD Différence lettrage		0.01	
30/11/2017 OD ECART RGLT RICHARDSON		0.01	
77200000 PRODUITS EXERC ANTERIEURS			150.00
31/03/2017 OD COMPTA NON FACTURE 2016		150.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 10	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	34 377		34 377	
21500000 MATERIEL & OUTILLAGE	2 574		2 574	
21810000 INST. GENE. AGENCEMENT	1 291		1 291	
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	33 541		33 541	
21830000 MATERIEL DE BUREAU	2 373		2 373	
28150000 AMORT. MATERIEL & OUTILLAGE	42		42	
28181000 AMORT. INSTA. GENERALES	4		4	
28182000 AMORT. MAT. TRANSPORT	5 052		5 052	
28183000 AMORT. MATERIEL BUREAU	304		304	
TOTAL I	34 377		34 377	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	2 030	1 265	765	60.47
31000000 STOCK MATIERES PREMIERES	2 030	1 265	765	60.47
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	128 480	10 042	118 438	NS
41000000 CLIENT	128 480	10 042	118 438	NS
AUTRES CREANCES	20 729	4 389	16 341	372.36
40000000 FOURNISSEUR	2 631	2 600	31	1.18
42100002 SALAIRE NEMCOVA	150		150	
44562000 TVA DEDUCTIBLE IMMOB.	658		658	
44566000 TVA DEDUCTIBLE BIENS SERVICES	4 691	915	3 776	412.54
44572000 TVA COLLECTEE 20%	4 456		4 456	
44583000 TVA FACTURES F.N.P	828	873	45	5.15
45510000 C/C AMROUT JAOUAD	6 271		6 271	
46700000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	1 046		1 046	
DISPONIBILITES	43 361	21 637	21 724	100.40
51200000 BANQUE	43 361	21 637	21 724	100.40
TOTAL II	194 600	37 332	157 268	421.26
TOTAL GENERAL	228 977	37 332	191 645	513.35

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 10	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	458 466	55 333	403 133	728.56
70600000 PRESTAT* SERVICES 20% - 19.60%	53 556	3 255	50 301	NS
70600500 PRESTATIONS 10% - 7% - 5.5%	401 110	52 078	349 032	670.21
70611000 PRESTATIONS SOUS TRAITANCE EXO	500		500	
70800000 VENTES ACTIVITES ANNEXES	3 300		3 300	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	19 984	1 056	18 928	NS
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	19 984	1 056	18 928	NS
AUTRES PRODUITS	150		150	
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	150		150	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	478 599	56 389	422 210	748.75
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	63 348	12 578	50 771	403.65
60100000 ACHAT	63 248	12 578	50 671	402.86
60170000 DECHETS ET BENNES	100		100	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	765	1 265	500	39.53
60310000 VARIATIONS STOCKS	765	1 265	500	39.53
AUTRES CHARGES EXTERNES	132 892	19 952	112 940	566.07
60630000 FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	5 105	1 984	3 120	157.24
60640000 FOURNITURE ADMINISTRATIVE	579	448	131	29.31
60660000 CARBURANT	9 078		9 078	
60680000 VETEMENTS DE TRAVAIL	152		152	
61100000 SOUS TRAITANCE GENERALE	21 903		21 903	
61101000 SOUS TRAITANCE AL*	41 120	900	40 220	NS
61320000 LOCATION LOCAUX	1 200		1 200	
61350000 LOCATION MATERIEL	1 138		1 138	
61351000 LOCATIONS VEHICULES	513	813	300	36.91
61555000 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	788		788	
61560000 MAINTENANCE	149		149	
61600000 ASSURANCES	3 846	1 056	2 790	264.31
62260000 HONORAIRES	5 435	2 392	3 043	127.19
62261000 HONORAIRES DIVERS	2 448		2 448	
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	49		49	
62311000 DONS	6		6	
62410000 TRANSPORT SUR AC	120		120	
62500000 FRAIS DE DEPLACEMENT	13 490	6 718	6 772	100.81
62510000 FRAIS RESTAURATION	12 451	2 987	9 464	316.85
62511000 FRAIS DE DEPLACEMENT HOTEL	9 887	1 979	7 908	399.56
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	2 166	401	1 766	440.76
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM	103		103	
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 110	274	837	305.42
62800000 DIVERS	55		55	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 888	44	1 844	NS
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	621	18	603	NS
63130000 FORMATION CONTINUE	507	26	482	NS
63511000 CFE TAXE PROFESSIONNELLE	150		150	
63540000 TIMBRES FISCAUX	610		610	

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 10	Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	108 711	2 949	105 762	NS
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	91 314	2 685	88 629	NS
64120000 CONGES PAYES	264	264	528	200.00
64131000 PRIMES A PAYER	9 000		9 000	
64150000 ABONDEMENT PEE	8 661		8 661	
CHARGES SOCIALES	67 807	343	67 464	NS
64510000 U R S S A F	34 881	259	34 622	NS
64520000 COTISATIONS RETRAITE SALARIES	8 850	196	8 654	NS
64560000 CAISSE CONGES PAYES	9 600		9 600	
64582000 CHARGES SUR C.P	50	50	100	200.00
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNELS	2 001		2 001	
64830000 CHARGES SUR PRIMES A PAYER	19 150		19 150	
64990000 CICE NON IMPOSABLE	6 624	161	6 463	NS
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 402		5 402	
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	5 402		5 402	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	379 283	34 601	344 682	996.17
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	99 316	21 788	77 528	355.82
PRODUITS FINANCIERS	4		4	
76400000 REVENUS VALEURS MOBILIERES	4		4	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	150	0	150	NS
77100000 PRODUITS EXCEP GESTION	0	0	0	87.50
77200000 PRODUITS EXERC ANTERIEURS	150		150	
CHARGES FINANCIERES	95	7	87	NS
66110000 INTERETS EMPRUNTS	91		91	
66160000 INTERETS BANCAIRES	3	7	4	55.29
CHARGES EXCEPTIONNELLES	270	43	227	522.31
67100000 CHARGES EXCEP GESTION	17	43	26	60.90
67120000 PENALITES ET AMENDES ND	253		253	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 956	3 237	18 719	578.28
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	21 956	3 237	18 719	578.28
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	77 150	18 501	58 649	317.01

A3DOBAT
S.A.S. AU CAPITAL DE 1000 €
Siège social : 8 Rue Chante Soleil
30470 AIMARGUES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mil dix huit,

Le 29 juin,

A neuf heures,

Les associés de la S.A.S. « A3DOBAT », Société par Actions Simplifiées au capital de 1000 euros, divisé en 1000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

- Monsieur Zouhair AMROUT, titulaire de..... 200 actions
- Monsieur Jaouad AMROUT, titulaire de 600 actions
- Monsieur Taoufik AMROUT, titulaire de 200 actions

seuls associés de la Société et représentant en tant que tel la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur AMROUT Jaouad, président.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant .

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de gestion établi par la gérance,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de commerce,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 -19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 77149.66 € de l'exercice, de la manière suivante :

- Autres réserves : 27149.66 €
- Distribution de dividendes : 50000.00 €

Soit un total de dividendes aux associés : 50 000 €

- Soit 50.00 € par actions
- Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40%, ainsi qu'au PFU.
- Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
2016	0 €
2015	0 €
2014	0 €

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale, constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 – 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'il n'y a aucune convention.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix.

1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 1000 voix ayant votées pour, 0 voix ayant votées contre, 0 voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

certifié conforme à l'original

SAS A3 DO BAT
Désordre du Bâtiment
8 rue chante soleil - 30470 Aimargues
Tél.: 06 50 75 82 12
RSC Nîmes : 818 770 703



A3DOBAT
S.A.S. AU CAPITAL DE 1000 €
Siège social : 8 Rue Chante Soleil
30470 AIMARGUES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 77149.66 € de l'exercice, de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------|------------|
| - Autres réserves : | 27149.66 € |
| - Distribution de dividendes : | 50000.00 € |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

"Certifié conforme à l'original"

SAS A3 DO BAT
Désordre du Bâtiment
8 rue chante soleil - 30470 Aimargues
Tél.: 06 50 75 82 12
RSC Nîmes : 818 770 703



CHRISTIAN CASAL
EXPERT COMPTABLE – COMMISSAIRE AUX COMPTES

*58 Chemin des Missargues – 34160 Saint Génès des Mourgues ; Tél : 04-67-86-25-46 ;
Inscrit près la cour d'appel de Montpellier ; R.C. Montpellier : B 808 851 596 ; Ape : 6920 Z*

GREFFE TC NÎMES
12 Rue Cité Foulc
30000 Nîmes

COURRIER REÇU LE

16 JUL. 2018

GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

St Génès des Mourgues, le 29/06/2018

Veillez trouvez ci joint les documents suivants nécessaire à l'enregistrement relatifs à l'exercice 2017 de la Sas
« A3DOBAT » :

	DENOMINATION	QUANTITE	COMMENTAIRES
GREFFE T.C. NIMES	Plaquette Greffe	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon en première page
	PV AGO	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon en dernière page
	Affectation résultat	1	Certifié conforme à l'original+signature+tampon
	Chèque	1	chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce 46€37CT

Veillez croire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Franck CASAL

Christian CASAL